



Ne rien écrire dans ce cadre

ÉLÈVE

nom

prénom

date de naissance

jour

mois

année

N° dossier

adresse

n° et nom de rue - lieu dit - hameau

code postal

commune de résidence

L'élève est-il domicilié chez ses parents ? oui non

REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉLÈVE père mère autre (association, maison d'enfants, famille d'accueil, établissement...)

nom

prénom

téléphone

adresse du représentant légal, si différente de celle de l'élève portable

n° et nom de rue - lieu dit - hameau

mail

code postal

commune de résidence

DANS QUEL ÉTABLISSEMENT ÉTIEZ-VOUS INSCRIT POUR L'ANNÉE 2021/2022 ?

en classe de section et option

de l'établissement

QUELLE EST VOTRE SITUATION POUR CETTE ANNÉE 2022/2023 ?

nom du nouvel établissement

en classe de section et option

formation en alternance oui non nombre de kilomètre aller

Êtes-vous rémunéré ? oui non Avez-vous un contrat d'apprentissage ? oui non

Serez-vous : interne 1/2 pensionnaire Êtes-vous saisonnier ? oui non

QUEL(S) MODE(S) DE TRANSPORT UTILISEZ-VOUS trajet domicile/établissement scolaire

UTILISATION DE VOTRE VOITURE PERSONNELLE Distance parcourue

Point de départ Point d'arrivée

TRAJET EN CAR/BUS Transporteur Distance parcourue

Point de départ Point d'arrivée

Point de départ Point d'arrivée

TRAJET EN TRAIN Distance parcourue

Point de départ Point d'arrivée

Distance établissement

Tranche

Montant

Nombre de semaines

Nombre de semaines

Agrafer ici votre RIB (obligatoire)

ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023
Établissement scolaire
date et visa OBLIGATOIRE

ÉLÈVES INTERNES

COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE D'INDÉMNISATION ?

1

Remplissez le formulaire

Sans oublier de le faire dater et signer par l'établissement

Joignez les pièces justificatives

En application de la loi du 6.1.78 vous pourrez obtenir la communication des informations vous concernant et, si nécessaire demander qu'elles soient rectifiées auprès de l'Antenne régionale des transports interurbains et scolaires en Savoie



Un relevé d'identité bancaire (RIB) (aucune demande ne pourra être prise en considération sans RIB)

En cas de difficulté particulière, appelez-nous au 04 26 73 33 99

Toute demande incomplète ne pourra être traitée.

2

Adressez votre demande d'indemnisation

avant le 6 mars 2023

À L'ANTENNE RÉGIONALE DES TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES EN SAVOIE

L'Adret - 1, rue des Cévennes - CS 62634
73026 Chambéry cedex

Aucun dossier ne sera traité après la fin d'année scolaire 2022/2023

3

Vous recevrez une notification d'indemnisation en fin d'année scolaire, et un virement après l'été selon les conditions définies par le règlement des transports scolaires consultable sur : www.auvergnerhonealpes.fr